

**2010/2119 - Gratuités totales ou partielles de frais de locations de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : Association Lesbian and Gay Pride - Association Victimes et Citoyens (Contre l'Insécurité Routière) - Association Partage et Humanité - CIMCL - Club Alpin Français de Lyon - Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est - Compagnie du Chien Jaune - Association L'Enfant et son Droit - Compagnie le Piano Ambulant - Association Piano à Lyon - Association Gymnique Eclair Lyon Femina - Compagnie Marche au Vol - Association U-Gomina - Montant total des exonérations : 17 606,01 € HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 04/01/2010, p. 0047)**

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Abstention de Mme d'Anglejan)

(Adopté.)